

Procès-verbal du Conseil d'École du 6/11/2025

PRÉSENTS :

Mme Martins, Mme Grange, Mme Garnier, Mme Janelle, Mme Baldoni, Enseignantes
Mme Roger, Maire du Sel de Bretagne
Mme Coquard, Adjointe mairie aux affaires scolaires
Mme Quiblier, Mme Gougeon, Mme Roy, Mme Schaff, M. Leray, M. Le Faou, M. Gicquel,
Parents d'élèves
Mme Beaudor, ATSEM

EXCUSÉS :

Mme Debaud, Inspectrice de l'Éducation Nationale
Mme Deliau, Mme Grellier, Enseignantes
Mme Roux, ATSEM

Début du conseil : 18h30

Tour de table de présentation

Bilan des élections des représentants des parents d'élèves :

125 parents sur 183 ont voté, soit 68,30 % (69,03% en 2024, 54,90% en 2023)
à noter 14 votes nuls car un seul parent a été choisi parmi les propositions. ATTENTION, pour rappel, les parents votent pour une liste et non pour un parent particulier. Cela sera réexpliqué lors des prochaines réunions de rentrée.

Sont donc élus :

5 titulaires : Mme Quiblier, Mme Roy, Mme Gougeon, Mme Schaff, M. Leray
et 2 suppléants : M. Gicquel et M. Le Faou (Ce sont les derniers inscrits sur la liste)

Présentation du nouveau conseil d'école et rappel de ses missions

Le conseil d'école est constitué pour une année. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois suivant la proclamation des résultats des élections.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- Vote le règlement intérieur,
- Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- Donne son avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école : actions pédagogiques entreprises ; utilisation des moyens alloués à l'école ; conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ; activités périscolaires, restauration scolaire ; hygiène scolaire ; protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.

Effectifs et répartition de l'école au mois d'octobre 2025 :

TPS : 3 (3 arrivées prévues en janvier) ; PS : 18 ; MS : 11 ; GS : 18 ; CP : 16 ; CE1 : 10 ; CE2 : 17 ; CM1 : 15 ; CM2 : 14 soit un total de 122 élèves (125 en janvier)

CLASSE	RÉPARTITION	TOTAL
TPS-PS-MS-GS (Mme Martins et Mme Deliau le jeudi)	2 (+2 en janvier) TPS + 9 PS + 5 MS + 9 GS	25 (27 en janvier)
TPS-PS-MS-GS (Mme Grange)	1 (+1 en janvier) TPS + 9 PS + 6 MS + 9 GS	25 (26 en janvier)
CP-CE1 (Mme Baldoni)	16 CP + 10 CE1	26

CE2-CM1 (Mme Garnier et Mme 17 CE2 + 6 CM1 Grellier Pauline le lundi)	23
CM1-CM2 (Mme Janelle) 9 CM1 + 14 CM2	23

Mme Martins indique que l'inscription des enfants nés en 2023 et entre le 01.01 et le 31.08.2024, pour l'année scolaire 2026-2027, doit être effectuée le plus rapidement possible. Un appel aux inscriptions a été mis sur le site de l'école (<http://www.ecole-mathurinmeheut-leseldebretagne.ac-rennes.fr>) ; un mail a été envoyé aux familles de l'école. Un message a été mis sur Intramuros. Les prévisions d'effectifs sont à remonter du 3 au 14 novembre 2025.

14 CM2 partiront au collège. A ce jour, 3 demandes d'inscription en TPS et 9 demandes d'inscription en PS ont été faites.

Règlement intérieur

Quelques demandes de modification ont été formulées.

Article III Vie scolaire, paragraphe 'toilettes': « excès » à transformer en « accès ».

Remplacement de 'maître' par 'enseignant(e)' et 'directeur' par 'directeur/rice'

Le règlement intérieur est validé.

Projets de classes réalisés ou à venir dans l'année

Le thème de cette année est le sport

Matinées à thème : ces matinées seront renouvelées en 2025-2026 afin de continuer le travail engagé autour de la coopération, du respect de tous les élèves de l'école

Matinée sport : Mardi 16.09.25

Sensibilisation au harcèlement (élèves du CE2 au CM2) : jeudi 6.11.25

Ateliers menés avec des parents et les 2 enseignantes : réalisation d'affiches pour sensibiliser les élèves de l'école ; échange autour du dessin animé 'le complexe du hérisson' ; définition du harcèlement ; création du 'jeu qui rend heureux' ; travail autour du conte 'les chaudoudoux'. Mme Roger propose de mettre certains affichages dans la salle des sports et à la bibliothèque.

Matinée fête de l'hiver : Mardi 2.12.25

Matinée des langues : Mardi 10.02.26

Matinée 100^{ème} jour d'école : Mardi 7.04.26

Matinée Koh Lanta : Mardi 2.06.26

Sensibilisation aux écrans : à fixer

Semaine de la maternelle : à fixer

Piscine : Les élèves de GS au CM2 se rendront à la piscine de Bain de Bretagne au 2^{ème} semestre.

CP-CE1 + GS : 27.04 au 01.06.2026 avec Mme Baldoni et Mme Martins le lundi et Mme Grange le jeudi

Lundi et jeudi 10h05-10h50 dans l'eau

CE2-CM1 et CM1-CM2 : 04.06 au 03.07.2026 avec Mme Janelle et Mme Garnier

Mardi et vendredi 10h05-10h50 dans l'eau.

Les transports sont réservés avec les transports Orain.

Spectacle de Noël organisé par RécréôSel dans la matinée du mardi 16.12 pour toutes les classes.

Conseil d'élèves : lors de la journée des élections de représentants de parents d'élèves, ont également eu lieu les élections des délégués de classe. Ont été élus cette année :

Classe CM1-CM2 : Eden Dubourg et Léo Jouadé

Classe de CE2-CM1 : Léo Bouvier et Jaya Cartron,

Classe de CP-CE1 : Naëly Fernandez et Soline Mercier

Projet de Végétalisation de la cour d'école : les élèves de CM1 et CM2 ont commencé à travailler autour du projet de végétalisation de la cour avec Mme Viard Emmanuelle (Chargée de mission Adaptation au changement climatique auprès de l'ALEC). Ils ont créé un questionnaire qu'ils vont faire passer à tous les élèves de l'école. Puis une séance sera consacrée à l'étude des réponses. (le matin du jeudi 11 décembre)

Projet Île Grande pour les CE2 et CM : les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 partiront en classe de mer du 30 mars au 3 avril 2026. Le projet est très onéreux : départ pour 5 jours, visite de l'île, pratique de l'optimist, travail avec la LPO. Pour réduire le coût du séjour, plusieurs actions sont prévues, ont eu lieu ou sont en cours : ventes de gâteaux tous les vendredis ; cross parrainé ; tombola ; vente de livres, vente de brioches.

Cross au collège Simone Veil à Crevin pour les CM et cross pour les CE2 devant l'école le jeudi 16 octobre.

Projet opéra CP-CE1 : une intervenante de l'école de musique, Mme Rolland Apolline, intervient tous les 15 jours pour faire découvrir le monde de l'opéra. 2 sorties sont prévues à Rennes : visite de l'opéra et rencontre avec un chanteur.

Portes ouvertes : vendredi 06.02 de 17h-18h30. Une vente de livres sera organisée pour aider à financer le séjour à Île Grande.

Rencontre CM2/6^{ème} : vendredi 5.06 à l'école. Elle sera suivie par la boum des CM2 organisée par RécréÔSel dans la salle bleue de la mairie.

PAS

Un nouveau dispositif a été mis en place cette année dans notre circonscription : le dispositif PAS : Pôle d'Appui à la Scolarité.

Ce dispositif propose un soutien ponctuel à la scolarité des élèves à besoin dans la classe. L'équipe actuelle est composée d'une enseignante et d'une éducatrice spécialisée. Cette équipe vient apporter son expertise pour nous aider à identifier les besoins des élèves et ainsi, faciliter l'adaptation et les apprentissages des élèves.

Ce dispositif peut être saisi par l'équipe enseignante, avec l'accord de la famille ou par la famille directement.

Un flyer explicatif sera diffusé à l'ensemble des familles.

BRUIT CANTINE

Les enfants et les agents se plaignent du bruit à la cantine. Des parents ont été reçus par la mairie pour évoquer le problème et rechercher des solutions : utilisation d'un sonomètre ? Brigade du son ? Ateliers de sensibilisation au bruit ? Mise en place de 2 services ?

La mairie est favorable à un système pas trop onéreux et pas trop contraignant pour les agents.

La mise en place d'un 2^{ème} service ne peut être envisagée pour plusieurs raisons :

- Il faudrait augmenter le temps de pause méridienne
- Cela nécessiterait l'embauche d'une personne supplémentaire avec une augmentation substantielle du prix du repas pour compenser partiellement la hausse des charges de personnel.

Les parents proposent de faire des sensibilisations au bruit dans les classes afin, notamment, de montrer que des décibels trop importants peuvent être dangereux. Ce problème de bruit n'est pas remarqué dans les classes ; les enseignantes évoquent l'idée de faire des ateliers de sensibilisation sur la pause méridienne afin d'associer cette sensibilisation au temps péri-scolaire. Plusieurs idées sont proposées : installer un détecteur sonore qui soit visuel (les devis sont attendus par la mairie pour une étude) ; proposer aux parents de venir manger avec les enfants (leur comportement est différent lorsqu'il y a des adultes) ; faire des ateliers de sensibilisations (films sur les dangers du bruit, organisation de temps d'échanges avec les enfants pour chercher des solutions). Une autre réunion sera programmée avec la mairie et les délégués de parents afin de construire ces temps.

Mme Roger informe que la mairie a acheté des nouveaux jeux pour les temps périscolaires : cornhole, cordes à sauter, jeu de lancer, filet de basket.

DEMANDES AUPRÈS DE LA MAIRIE:TRAVAUX :

Remerciements pour les chaises, tables individuelles, meubles de rangement et bancs

Travaux : réparation de l'ordinateur de direction. La demande est en cours.

Demande de 2 chaises et 2 tables individuelles supplémentaires pour la classe de CP-CE1 : revoir les tailles précises et transmettre en mairie.

QUESTIONS DE PARENTS

Certains parents sont un peu mécontent sur le point suivant :

Les classes en maternelle sont multi niveaux et les grandes sections doivent aidés les TPS et PS à s'habiller etc . Sauf que certains trouvent que parfois les GS sont amenés à en faire un peu de trop alors qu'ils restent encore petits . Quand les TPS et PS font du chahut pareil on demande souvent aux MS , GS de montrer l'exemple et d'être sage sauf qu'eux aussi restent encore " petits " ..

Il est important de rappeler que l'un des objectifs majeurs de la maternelle est d'apprendre à vivre ensemble : respect d'autrui, développement de l'empathie, aider son prochain.

Les enseignantes s'adaptent aux enfants en tenant compte de leur développement et ne donnent pas aux enfants des consignes inadaptées. Les MS et GS aident effectivement parfois les plus petits mais leurs journées ne sont pas limitées à cela. Mais lorsque l'on voit quelqu'un en difficulté, il est important de lui proposer son aide.

Concernant leurs attitudes, les MS et GS se font reprendre car les critères d'exigence évoluent selon l'âge des enfants. D'autant plus lorsque cette attitude n'est pas du tout adaptée après 2 ou 3 ans d'école. Exemple : lorsqu'un enfant de GS joue à 4 pattes et aboie dans la classe, ou lorsqu'un enfant chatouille un plus petit en regroupement au lieu d'écouter l'enseignante.

Chez les plus grands, en élémentaire, cela fait aussi partie des demandes des enseignantes ; l'entraide, la coopération font partie des compétences et objectifs développés en classe.

Je voudrais demander à la mairie s'ils accepteraient de mener une réflexion sur le goûter des enfants à la garderie. À savoir que le goûter soit fourni par la mairie (sauf le vendredi pour la vente de gâteaux) moyennant participation des familles. Je trouve qu'il est difficile de proposer des goûters équilibrés aux enfants et quand on essaie de le faire, on nous interdit de le faire (je me suis fait réprimander car j'avais mis des laitages avec un pain de glace pour le goûter). Cela produit beaucoup de déchets inutiles. Certains enfants n'ont pas de goûter et cela créé des inégalités importantes selon les familles. À l'heure où l'obésité chez les enfants est un enjeu, ce serait chouette que les enfants puissent bénéficier tous du même goûter et d'un goûter équilibré et varié. Je suis consciente que cela ajouterait une charge de travail supplémentaire aux agents mais il est possible de faire participer les plus grands pour aider à la préparation du goûter. En fait ça se passe comme ça dans la majorité des communes d'où ma question.

Après une enquête auprès des autres communes ; il s'avère qu'il n'y a pas de goûter fourni par les municipalités dans les environs.

Cela est difficile et compliqué à mettre en place : surcharge de travail pour les agents, gestion des allergies, coût supplémentaire. Cette proposition ne sera pas réalisable.

Je voulais aussi demander comment se passe le temps de cantine cette année avec l'augmentation importante des effectifs ?

Cf point précédent sur la cantine.

Un parent souhaite qu'on évoque la prise en charge du harcèlement au sein de l'école et notamment sur le temps périscolaire. Plusieurs enfants ont fait des retours aux parents sur le fait d'être tapés et embêtés lors des récréations, de la cantine et de la garderie.

Sur le temps scolaire, les enseignantes en primaire ont réalisé une journée de sensibilisation au harcèlement le 6 novembre.

Le protocole pHARe est en place dans l'école avec des personnes référents depuis l'an dernier : il y a des affiches à différents endroits de l'école pour que les élèves puissent venir échanger avec elles en cas de besoin. Ce protocole a été transmis dans les informations de rentrée et sera réexpliqué aux réunions de rentrée.

Concernant le périscolaire, des formations sont proposées aux agents notamment sur la gestion de conflits (Angélique et Corinne en ont déjà suivi). Nadine a également bénéficié de formations mais plutôt sur la gestion de la cantine. Sylvie n'en a pas bénéficié du fait de son statut de contractuelle. Cependant ces formations ne sont pas obligatoires. C'est aux agents de s'inscrire. Lorsque les agents ont bénéficié d'une formation, elles en font le compte rendu aux autres.

Un parent souhaite savoir si lors du conseil d'école peut aussi être voté le règlement intérieur du périscolaire.

Mme Roger indique que le règlement périscolaire a été voté en conseil municipal. Il ne relève pas du conseil d'école. La Mairie reste à l'écoute des parents qui auraient des questions sur ledit règlement et souhaiteraient apporter des prévisions ou modifications à l'attention du Conseil Municipal.

Les prochaines réunions sont fixées à jeudi 19 mars et jeudi 18 juin 2026 à 18h30.

Fin de séance : 20h45

Secrétaire de séance : Mme Garnier

Directrice : Mme Martins